

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2014)
Heft: 2055

Artikel: "Passé simple" - une nouvelle revue d'histoire : un nouveau mensuel romand se lance
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

forcément le résultat d'un compromis résultant des rapports de force dans les parlements. Les députés vaudois ne pourront pas ignorer le résultat des votes zurichoises et nidwaldien. La pénurie de logements à prix abordable pour les classes moyennes ne peut plus être résolue par le simple marché privé. C'est le message des votants de Suisse alémanique. Il faut à la fois des mesures réglementaires et incitatives. L'attente des citoyens vaudois n'est pas différente.

La mise en œuvre constitue un véritable défi pour le canton. Il s'agit d'élaborer des dispositions faciles à mettre en œuvre par les communes, évitant la bureaucratie, ne décourageant pas les investisseurs privés et garantissant dans la durée une utilisation des logements par les locataires auxquels ils sont destinés.

On observera d'abord que cela prend du temps. Le gouvernement nidwaldien a deux ans pour concrétiser son projet dans une base légale à soumettre au parlement. A

Zurich, on estime qu'il faudra compter entre trois et cinq ans avant que les premiers appartements à loyer abordable soient mis sur le marché. Pour le canton de Vaud, le débat parlementaire est prévu en automne et une éventuelle votation au printemps 2015.

Le succès de ces politiques cantonales du logement exige une mise en œuvre souple et incitative qui ne se traduise pas en termes d'organismes et procédures par une «usine à gaz» qui décourage communes et promoteurs d'assumer leur engagement et leur responsabilité.

Le gouvernement vaudois a précisé, dans son message, que les logements à loyer abordable devront respecter deux conditions simples. D'abord des limites de surfaces maximales nettes *intra muros* de façon à assurer un coût raisonnable. Puis un plafonnement des loyers fixé à 20 ans, avec sortie automatique, dans une fourchette établie par le canton, adaptée en fonction des régions, le plafonnement étant convenu entre le porteur de projet et l'autorité communale.

Cette dernière condition est importante, car il s'agit de fixer la rentabilité des investissements pour ce type de logement. A Zurich, les opposants ont fait valoir que les mesures contraignant les propriétaires à réaliser des logements à loyer abordable vont les décourager à investir et les pousser à thésauriser leurs terrains faute de perspectives attractives de rentabilité. Le projet vaudois veut assurer une rentabilité intéressante pour des investisseurs tels que les caisses de pension des collectivités publiques, les coopératives de logement et autres institutions concernées comme l'établissement cantonal d'assurance.

Une politique visant à résoudre la pénurie de logements à loyer abordable pour les classes moyennes se met en place. Elle devrait être complétée par des mesures en faveur des logements sociaux subventionnés ([DP 2051](#)). Mais ce thème peine à figurer dans les priorités de l'agenda politique aussi bien fédéral que cantonal.

«Passé simple» – une nouvelle revue d'histoire

Un nouveau mensuel romand se lance

Jacques Guyaz - 23 octobre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26574>

En Suisse romande, les ouvrages historiques sont

consacrés généralement au passé d'un canton, d'une ville

ou d'un monument. Les publications savantes des

universités restent peu accessibles.

Naturellement, les brochures et publications éparses et spécialisées ne manquent pas. On trouve aussi des [blogs](#). Mais l'absence d'une revue destinée au grand public cultivé et qui traite de l'ensemble de la Suisse romande de manière attrayante et sans sacrifier pour autant la rigueur intellectuelle se fait sentir. L'histoire, ne l'oublions pas, est une discipline politique. Un peuple qui ignore son passé ne

peut comprendre le présent et se retrouve vite ballotté par tous les extrémismes.

Le défi est relevé par une nouvelle revue mensuelle baptisée *Passé simple*. Le numéro de lancement est prévu pour le mois de décembre. A l'origine de cette publication, Justin Favrod, un historien de formation, spécialiste de l'Antiquité, qui consacra sa thèse aux Burgondes. Journaliste à *24 Heures*, il était chef de la rubrique vaudoise

avant de tenter le pari de cette publication. Le premier numéro comprend un dossier sur Adélaïde, la fille de la légendaire reine Berthe. Il y est aussi question de l'Ajoie qui parlait alémanique, de l'archéologie au bord du lac de Bienne et d'un député genevois qui voulait annexer la Savoie...

On souhaite bon vent à ce nouveau confrère qui rame à contre-courant et qui se lance dans le papier au temps d'Internet. Pari courageux que l'on espère réussi.